

ANNÉE 2014

Bulletin n° 6

Date de parution
19 décembre 2014



Madame, Monsieur,

Lors des élections du 23 mars dernier, une nouvelle équipe municipale a été élue. En son nom, je voudrais d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Soyez sûrs, que nous avons la ferme volonté de mettre nos compétences et notre énergie au service de la commune, dans l'intérêt général.

Aussi à l'aube d'une nouvelle année, c'est toujours un plaisir pour la municipalité et moi-même de vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et de vous adresser nos vœux les plus chaleureux, pour franchir dans la joie le cap de l'année 2015. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, et à ceux qui vous entourent, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2014.

J'adresse mes remerciements à mes collègues adjoints, conseillers municipaux, aux membres du centre communal d'action sociale, aux employés communaux et à celles et ceux qui, au travers des associations, participent à l'essor et à l'animation de Tincques.

Nous sommes toujours dans une période économiquement difficile, nous nous interrogeons sur l'avenir, mais nous devons croire à cet avenir. Je suis persuadé que c'est tous ensemble que nous réussirons. Que cette année 2015 soit pour tous une année d'espérance.

Au niveau communal, l'année 2014 a été marquée par d'importants travaux de mise aux normes de défense incendie, avec la réalisation de la deuxième tranche.

Avec les dotations de l'Etat en diminution, les années à venir ne seront pas faciles pour les collectivités locales. Néanmoins, nous nous devons de maintenir notre engagement pour le développement de TINCQUES.

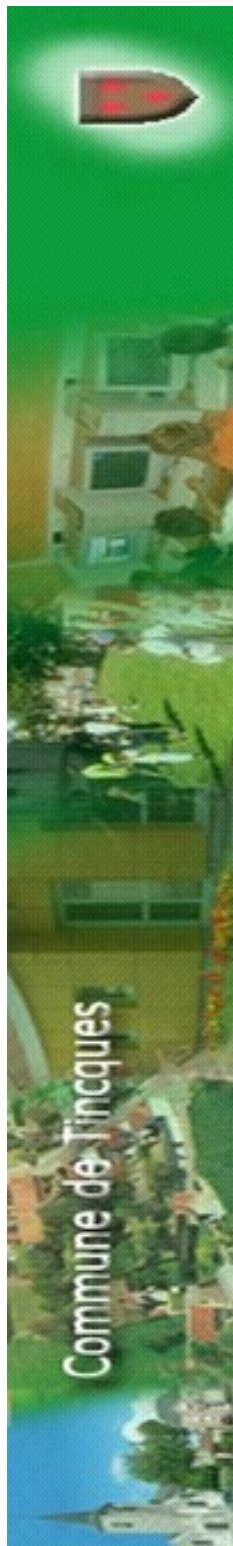
Pour l'année 2015, plusieurs projets contribuant au mieux vivre de nos habitants sont programmés. Au printemps une première tranche de travaux concernant l'assainissement collectif démarra avec la construction de la station d'épuration et la mise en place de réseaux rue de la gare. Dans le but de réaliser des économies d'énergie, nous conduirons également des travaux de rénovation de l'éclairage public.

Tout cela vous sera présenté en détail, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous cordialement invités le samedi 10 janvier 2015 à 19h00, salle polyvalente.

Le prochain recensement de la population sera réalisé du 15 janvier 2015 au 14 février 2015. Deux agents recenseurs, Mesdames Murielle Capron et Viviane Carly, passeront à votre domicile pour collecter les informations. Réservez leur, le meilleur accueil.

Dans l'attente de vous rencontrer, le conseil municipal, les membres du centre communal d'action sociale, et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2015.

Gilbert DARTOIS
Maire de TINCQUES



↪ A QUOI SERT LE RECENSEMENT DE LA POPULATION ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Des chiffres obtenus découle la participation financière de l'Etat au budget des communes, que l'on appelle la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Plus une commune est peuplée, plus cette participation financière est importante.

Cette opération menée par l'INSEE est réalisée tous les 5 ans, on recense tous les logements d'habitations (occupés ou non) ainsi que les personnes qui y vivent.

Les données recueillies sont strictement confidentielles, uniquement exploitées par l'INSEE sans donner lieu en aucun moment à un contrôle administratif ou fiscal. Vos nom et adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas comptés plusieurs fois.

2 questionnaires vous seront remis par les agents recenseur. L'un dénommé ***feuille de logement*** porte sur les caractéristiques du logement ainsi que sur les personnes vivant habituellement dans le logement. L'autre dénommé ***bulletin individuel***, porte sur les caractéristiques personnelles pour chacun des habitants permanents du logement.

L'agent recenseur va se présenter chez vous à partir du jeudi 15 janvier 2015, et va vous proposer 2 possibilités pour collecter les renseignements.

1 / Soit la réponse en ligne sur internet, à l'aide d'une notice d'utilisation qui portera un code d'accès et un mot de passe. Vos renseignements seront ainsi exploités directement par l'INSEE, sans passer par la mairie, et ne nécessitera qu'un seul passage de l'agent recenseur à votre domicile.

2 / Soit la réponse à partir des documents papier qui vous seront remis. Dans ce cas, l'agent recenseur devra repasser chez vous pour récupérer les questionnaires remplis.

L'opération de recensement de la population prendra fin le 14 février 2015.

↪ A LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque sera fermée au public pendant les vacances scolaires à partir du 19 décembre 2014. Elle réouvrira le lundi 5 janvier 2015 à 17h00.

De nouvelles acquisitions en livres (adultes et enfants), CD et DVD seront disponibles à compter de cette date, n'hésitez pas à venir les découvrir !

Rappel des horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi, de 16h00 à 19h00
- ⇒ Jeudi, de 17h00 à 19h00
- ⇒ Samedi, de 9h00 à 12h00

↳ **MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Les horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale seront modifiés du 26 décembre 2014 au 06 janvier 2015 inclus.

Une permanence aura lieu de 9h00 à 12h00 pour les affaires urgentes, les :

- ↳ lundi 29 décembre 2014
- ↳ Mercredi 31 décembre 2013

A noter que pour cause de formation, l'Agence Postale Communale sera également fermée au public le mardi 6 janvier 2015 au matin.

↳ **SERVICE DE CANTINE GARDERIE**

Conformément aux dispositions des bons de commande qui ont été distribués le 15 courant, il est ici rappelé que les inscriptions sont à déposer en mairie pour le mardi 23 décembre 2014 dernier délai.

Exceptionnellement, merci de déposer les bons de commande dans la boîte aux lettres de la cantine garderie, rue de la gare.

Toute inscription déposée après le 23 décembre 2014 ne pourra être prise en compte pour la rentrée de janvier.

↳ **TOURNOI DE FOOT EN SALLE**

L'Association Sportive TINCQU'IZEL organise son traditionnel tournoi de foot de Noël dans la salle de sports les 27, 28 et 29 décembre, selon le programme suivant :

- | | |
|------------------------|--|
| ⇒ samedi 27 décembre | catégories U 12, U 13 et vétérans |
| ⇒ dimanche 28 décembre | catégories U10 , U 11, U 14, U 15 et seniors |
| ⇒ lundi 29 décembre | catégories U6, U7, U8, U9, et U18 |

↳ **CÉRÉMONIE D'ÉCHANGE DES VŒUX**

Elle aura lieu le samedi 10 janvier 2015 à 19h00 dans la salle polyvalente, place de l'église.

↳ **COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Comme au niveau national, les vols de remorques au préjudice des particuliers sur la circonscription de la communauté de brigades de gendarmerie d'AUBIGNY-EN-ARTOIS / AVESNES-LE COMTE sont devenus un phénomène de délinquance malheureusement récurrent.

Considérant les faits enregistrés au cours du mois de novembre dernier, une recrudescence de ces vols est donc à craindre. Lors des patrouilles de gendarmerie effectuées de jour comme de nuit, il est trop souvent constaté que les particuliers .../...

laissent leur remorque sur leur propriété sans précaution particulière, et de surcroît parfaitement visible du domaine public.

Les auteurs de ces vols ont dès lors toute facilité pour repérer les habitations, préparer leurs méfaits et revenir commettre leur vol la nuit notamment.

Il est donc vivement recommandé de prendre l'habitude de stationner les remorques dans un garage ou, si ce n'est pas possible, dans un endroit non visible du domaine public.

↳ **OBJETS TROUVÉS**

Il a été trouvé, le dimanche 14 décembre dernier, rue des moulins à TINCQUES, un téléphone de marque APPLE, de type Iphone, lequel a été déposé en Mairie de TINCQUES où son propriétaire pourra l'y retirer aux heures d'ouverture habituelles, après vérification de son titre de propriété.